



LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES FEMMES ET DES HOMMES EN BELGIQUE

Un commentaire des résultats de l'enquête Eurofound

Tous les cinq ans, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound, Dublin) réalise à travers l'Europe une grande enquête sur les conditions de travail et d'emploi. Les premiers résultats de la dernière enquête quinquennale, réalisée début 2010, viennent d'être rendus publics. Les grandes tendances en Europe ont été commentées dans la note EP 2011-1. Cet article s'intéresse de plus près aux données 2010 concernant la Belgique. Il met en évidence les situations différentes des hommes et des femmes.

A

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Malgré l'expansion de diverses formes d'emploi flexible, le contrat d'emploi à durée indéterminée reste la forme dominante d'emploi, pour 85.7% des femmes et 87.1% des hommes salariés. Les contrats à durée déterminée concernent 9.2% des femmes et 7.7% des hommes, les contrats pour une agence d'intérim 3.7% des femmes comme des hommes. Par ailleurs, 39.6% des femmes et 43.7% des hommes travaillent dans la même organisation depuis plus de dix ans, contre 39.4% des femmes et 36.2% des hommes depuis moins de cinq ans.

Le temps partiel est un phénomène essentiellement féminin: 41.5% des femmes et 8.6% des hommes travaillent à temps partiel.

B

LA SÉCURITÉ D'EMPLOI

Au cours des trois dernières années, 26.8% des femmes et 33.7% des hommes ont connu des restructurations importantes sur leur lieu de travail. Ces restructurations ont davantage concerné les emplois industriels (35.5%) que les emplois de service (29.1%), mais les travailleurs intellectuels ont été davantage affectés que les travailleurs manuels. La crainte de perdre son emploi dans les six prochains mois concerne environ un salarié sur six: 14.4% des femmes et 17.8% des hommes. Moins de la moitié des salariés (43.2% des femmes et 40.7% des hommes) pensent pouvoir retrouver un emploi au même niveau de salaire s'ils perdent leur emploi actuel.

C

LA SÉGRÉGATION DES SEXES

Seulement un quart des salariés travaillent dans des fonctions où il y a à peu près autant d'hommes que de femmes, alors que 65.8% des hommes occupent des fonctions principalement masculines et 61.7% des femmes, des fonctions principalement féminines. Seulement 11.4% des hommes ont une femme pour supérieur hiérarchique direct, tandis que la majorité des femmes (52.8%) ont un homme pour supérieur hiérarchique direct. Ce niveau de ségrégation est semblable à la moyenne européenne.

D

LE TEMPS DE TRAVAIL

Dans ce domaine, les écarts entre les hommes et les femmes sont importants. Près d'une femme sur trois (31%) travaille moins de trente heures par semaine, contre 7.8% des hommes – c'est évidemment dû au temps partiel essentiellement féminin. Les longues heures de travail concernent essentiellement les hommes: 23.6% de ceux-ci travaillent habituellement plus de 40 heures par semaine, contre 10.7% des femmes. Quand on sait que la durée hebdomadaire légale du travail est de 38 heures et que de nombreuses conventions collectives fixent une durée inférieure, ce constat confirme l'importance de l'allongement du temps de travail, rémunéré ou non. Pour un salarié sur cinq (19.8% des femmes et 21.8% des hommes), le temps de travail réel a augmenté au cours des douze derniers mois.

Environ un quart des salariés (26.1% des femmes et 26.5% des hommes) souhaiteraient travailler moins, mais 14.1% des femmes et 10.9% des hommes souhaiteraient travailler plus.

Les salariés belges passent plus de temps dans les navettes que la moyenne européenne, ce qui est étonnant pour un petit pays. À peine un salarié sur deux (55.5% des femmes et 46.1% des hommes) a un temps de déplacement

domicile / lieu de travail aller / retour inférieur à trente minutes, tandis que 14.3% des femmes et 21.2% des hommes passent chaque jour plus d'une heure dans les navettes.

E

LES RYTHMES DE TRAVAIL

La majorité des salariés (49.9% des femmes et 58.2% des hommes) déclarent travailler à un rythme rapide pendant au moins un quart de leur temps de travail, tandis que 51.7% des femmes et 65.7% des hommes déclarent travailler dans des délais serrés. Environ 10% des femmes et des hommes n'ont jamais assez de temps pour terminer leurs tâches dans les délais impartis. Ces pourcentages avaient fortement augmenté entre 1991 et 2000; ils ont diminué entre 2005 et 2010. Ou bien la pression sur les rythmes de travail s'est relâchée, ou bien les salariés s'y sont habitués et la considèrent comme moins problématique.

La pression sur le travail se manifeste également à travers un autre indice: 50.9% des femmes et 45.7% des hommes déclarent avoir travaillé quand ils étaient malades au cours de l'année écoulée.

Les causes de l'accélération des rythmes de travail sont résumées dans le tableau 1. Elles mettent en évidence la prépondérance des contraintes commerciales. En 2010, 60.2% des femmes et 41.7% des hommes travaillent presque tout le temps en contact direct avec des clients, des passagers, des patients ou des élèves; 31% des femmes et 27.9% des hommes sont régulièrement confrontés à des clients mécontents. La pression de la clientèle (au sens large) avait fortement gagné en importance entre 1991 et 2000, mais elle est en recul depuis 2000. Les objectifs de performance fixés par le management sont le seul facteur d'accélération des rythmes de travail à avoir gagné en importance au cours des cinq dernières années.

Tableau 1 – Facteurs qui influencent les rythmes de travail

% des salariés concernés en Belgique

	F	H	Total
Demandes directes des clients, passagers, patients, élèves	72.7	65.2	68.8
Objectifs de production ou de performance fixés par le management	35.4	47.3	41.9
Tâches effectuées par d'autres collègues	35.9	41.8	39.2
Contrôle direct de la hiérarchie	31.3	33.6	32.6
Vitesse d'une machine ou du déplacement d'un produit	11.7	23.3	18.1

Source: European Working Conditions Survey, Eurofound, 2010.



LES RISQUES PHYSIQUES

L'exposition aux risques physiques est liée à la nature des emplois. On y retrouve donc une ségrégation visible entre les femmes et les hommes. Les unes et les autres ne sont pas exposés aux mêmes risques. Le tableau 2 résume les principales données sur les conditions physiques de travail.

Tableau 2 – Facteurs qui influencent les conditions physiques de travail

% des salariés concernés en Belgique

	Femmes	Hommes	Total
Exposition à des vibrations, au moins un quart du temps	8.5	32.6	21.7
Niveau sonore élevé, au moins un quart du temps	17.3	37.5	28.4
Exposition à des produits chimiques, au moins un quart du temps	10.5	12.4	11.5
Exposition à des risques d'infection, au moins un quart du temps	14.4	9.4	11.7
Exposition au tabagisme passif, au moins un quart du temps	6.6	13.6	10.4
Postures de travail douloureuses ou fatigantes, presque tout le temps	13.9	15.0	14.5
Soulever ou déplacer des personnes, au moins un quart du temps	15.7	6.1	10.4
Porter ou déplacer de lourdes charges matérielles, au moins un quart du temps	22.9	39.2	31.9
Mouvements répétitifs des mains ou des bras, presque tout le temps	40.1	36.9	38.4
Devoir porter parfois un équipement de protection individuel	28.7	50.8	40.9

Source: European Working Conditions Survey, Eurofound, 2010.

Comment les salariés perçoivent-ils ces risques ? Les conditions de travail sont perçues comme une menace pour la santé et la sécurité par 18.9% des femmes et 24.7% des hommes. Plus généralement, 18% des femmes et 24% des hommes considèrent que le travail affecte négativement leur état de santé, tandis que 9.4% des hommes et des femmes estiment que le travail exerce une influence positive sur leur santé.



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au cours des trois dernières années, 36.6% des femmes et 48.3% des hommes ont été confrontés à d'importants changements technologiques sur leur lieu de travail. L'usage des TIC fait cependant l'objet d'une certaine polarisation. Alors que 41.6% des femmes et 37.6% des hommes travaillent presque tout le temps avec des ordinateurs, 36.2% des femmes et 37.1% des hommes ne les utilisent presque jamais.

La polarisation est encore plus forte quand il s'agit de l'utilisation d'internet ou du courrier électronique: 35.4% des femmes et 32.7% des hommes les utilisent presque tout le temps, tandis que 44.5% des femmes et 46.1% des hommes ne les utilisent presque jamais.

Ces données confirment que les femmes utilisent davantage les TIC que les hommes dans le cadre de leur travail.



L'ORGANISATION DU TRAVAIL

En Belgique, les salariés disposent de davantage d'autonomie dans l'organisation de leur travail que dans d'autres pays européens. Ainsi, 75% des femmes et 67.6% des hommes peuvent choisir ou changer l'ordre dans lequel ils effectuent leurs tâches, 72% des hommes et des femmes peuvent choisir leur méthode de travail, 73% peuvent décider de leur cadence de travail et 56% travaillent en équipe. Les différences entre les femmes et les hommes se situent surtout au niveau de leur capacité à influencer les décisions importantes pour leur travail: 31.4% des femmes et 28.3% des hommes ne peuvent jamais le faire, tandis que 37.5% des femmes et 43.4% des hommes le font la plupart du temps.



LA FORMATION ET LA CARRIÈRE

Autant de femmes que d'hommes (72%) estiment apprendre de nouvelles choses dans leur travail. Les hommes sont cependant plus nombreux à penser que leur travail leur ouvre de bonnes perspectives de carrière: 46.3% contre 37.3% chez les femmes. Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à avoir suivi une formation payée par leur employeur au cours des douze derniers mois: 39.3% contre 34.2%.

Cependant, ce sont surtout les hommes qui pensent que la formation va améliorer leurs

perspectives d'emploi ou de carrière: 58.3%, contre 49.4% des femmes. On retrouve ici une caractéristique typique des disparités entre les femmes et les hommes: alors que celles-ci sont mieux formées que les hommes, ce sont les hommes qui retirent davantage de bénéfices de leur formation.

Par ailleurs, 64% des femmes et 58.9% des hommes considèrent que leur emploi correspond bien à leur niveau de formation. Les hommes sont plus nombreux à estimer qu'ils ont besoin d'une formation complémentaire pour se maintenir dans leur emploi (10.8% contre 8.7%) et ils sont également plus nombreux à penser que leur formation devrait leur permettre d'accéder à des responsabilités plus élevées (30.4% contre 27.3%). Les hommes sont plus nombreux à penser qu'ils sont bien payés pour le travail qu'ils font (60.1% contre 56.1% des femmes), mais les femmes sont plus nombreuses à estimer qu'elles sont sous-payées (23% contre 16.9% des hommes).

Par ailleurs, l'enquête pose la question suivante: pensez-vous pouvoir faire encore le même travail à 60 ans ? 54.2% des femmes et 59.6% des hommes répondent oui, 28.6% des femmes et 24.8% des hommes ne le pensent pas, 17.1% des femmes et 15.6% des hommes disent qu'ils n'en voudraient pas.



LA CONCILIATION ENTRE TRAVAIL ET VIE PRIVÉE

Les femmes sont plus satisfaites que les hommes de la manière dont leurs horaires de travail se combinent avec leurs engagements familiaux ou sociaux en dehors du travail: 86.7% des femmes et 81.9% des hommes pensent que cette combinaison est bonne ou très bonne, seulement 2.2% des femmes et 4% des hommes la trouvent très mauvaise. Ce taux de satisfaction est plus élevé que dans la plupart des pays européens, sauf le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Il

faut toutefois rappeler la proportion élevée de temps partiel, le plus souvent contraint mais parfois choisi, parmi les femmes.

Seulement 15.7% des femmes et 13.3% des hommes estiment qu'il est difficile de prendre de temps en temps une heure ou deux sur son travail pour soi ou pour sa famille, tandis que 31.9% des femmes et 33.8% des hommes trouvent que c'est facile.



K

LE BESOIN D'UNE ANALYSE PLUS APPROFONDIE

Cet article est basé sur une lecture des données brutes relatives à la Belgique dans l'enquête européenne. Pour aller plus loin dans l'analyse, il faut chercher des corrélations entre les différentes variables. Pour l'année 2010, ce

travail sera grandement facilité par le fait que le SPF Emploi et concertation sociale a financé une augmentation considérable de la taille de l'échantillon de l'enquête en Belgique. Avec 4000 questionnaires, la Belgique dispose enfin d'une enquête nationale approfondie sur les conditions de travail.

Le fait d'utiliser le même questionnaire que celui de l'enquête européenne permettra d'établir sans difficulté de bonnes comparaisons internationales. Les résultats de cette analyse approfondie, qui sera réalisée sous la responsabilité d'Eurofound, seront disponibles au début de l'année 2012.

- Données disponibles sur le site web www.eurofound.europa.eu, rubrique EWCS

Gérard VALENDUC

Article paru dans

La Lettre Emerit n° 65, mars 2011



AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE